N° 223 — CXXVII^me Année | **Un numéro : 5 centimes** | Mercredi 21 Septembre 1892.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies
ou anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures
du soir, paraissent
dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR		ARRIVÉES DE
4 40 | 6 10 | 7 12 | 7 55 | 9 47 | 10 48 | 1 45 | 3 47 | 5 13 | 7 22 | 8 —	BIENNE	7 05 | 10 20 | 11 20 | 12 41 | 1 15 | 4 03 | 5 13 | 7 22 | 8 48 | 9 02 | 10 25
5 — | 7 15 | 11 25 | 1 42 | 4 18 | 7 30 | 9 06	LAUSANNE	7 47 | 9 42 | 10 35 | 1 05 | 3 42 | 7 30 | 10 37
5 35 | 7 47 | 12 45 | — | 1 48 | 5 22 | 8 10 [1] | 8 51	PONTARLIER	6 05 | 7 08 | 9 30 | 3 30 | 7 17 | 11 — | 10 28 [1]
6 11 | 8 10 | 10 45 | 1 56 | 4 05 | 6 02 [1] | 7 52	LOCLE	7 03 | 10 13 | 1 39 | 3 32 | 5 — [1] | 7 08 | 8 58

[1] Les dimanches seulement.

BATEAUX A VAPEUR

7 25 | — | 1 30 | 6 10	MORAT	6 55 | 11 50 | — | 5 45
7 25 | 1 25 | 4 50 | 6 10	ESTAVAYER	6 50 | 11 55 | 4 45 | 7 55

[1] Les dimanches seulement.

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 8	Avis mortuaire, minimum	2 —

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique — SEPTEMBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domn. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
20	16.3	11.6	22.2	722.9	1.7	var.	faibl.	brum

Brouillard épais sur le sol jusqu'à 11 ½ h. Soleil perce à 11 h. Toutes les Alpes visibles le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

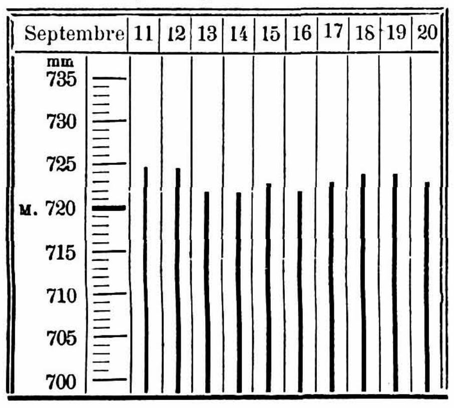

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

18	15.4	12.4	19.4	671.3		E	faibl.	clair
19	17.7	15.0	21.0	670.8		»	»	»

Du 18. Brouillard sur le lac le matin.

Du 19. Hautes-Alpes visibles. Brouillard sur le lac le matin.

NIVEAU DU LAC :
Du 20 septembre (7 h. du m.) : 429 m. 450
Du 21 » 429 m. 410
Température du lac : 18° ¾

Extrait de la Feuille officielle

— Le président du tribunal civil du district du Val-de-Travers convoque les créanciers de la masse en faillite de Lang, Gottlieb, cafetier et serrurier, à Fleurier, pour le jeudi 22 septembre 1892, à 9 heures et demie du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, pour recevoir les comptes du syndic et, cas échéant, prendre part à la répartition et voir prononcer la clôture de cette faillite.

— Bénéfice d'inventaire de Florine-Julianne Berthoud née Juvet, veuve en secondes noces de Berthoud, François-Louis, domiciliée à Buttes, où elle est décédée le 6 septembre 1892. Inscriptions au greffe de la justice de paix, à Môtiers, jusqu'au mardi 18 octobre 1892, à 4 h. du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville de Môtiers, le samedi 22 octobre 1892, à 2 heures après midi.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Bôle. — Institutrice de la classe mi-primaire mi-enfantine. Traitement : 900 francs. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 1er novembre. Examen de concours : le 24 octobre. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 8 octobre, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

Boudry-Cortaillod. — Maître de dessin à l'école secondaire. Traitement : fr. 400. Obligations : 4 heures par semaine. Entrée en fonctions : le 15 octobre. Examen de concours : sera fixé ultérieurement. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 30 septembre, au président de la commission scolaire, M. Firmin Breguet, et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

Cortaillod. — Instituteur de la 1re classe mixte. Traitement : fr. 1600. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 1er novembre. L'examen de concours sera fixé ultérieurement. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 1er octobre, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Vaccinations officielles

Le **docteur E. HENRY** vaccinera à son domicile, Coq d'Inde 10, les jeudi 22 et vendredi 23 septembre courant, à 3 heures, avec du vaccin de Lancy.

Neuchâtel, le 20 septembre 1892.
Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

MAISONS & VIGNES
A LA FAVARGE

A vendre, à la Favarge sous la Coudre, **deux maisons** avec jardins et verger, et **deux vignes** récolte pendante, mesurant 2633 mètres (7 ½ ouvriers environ). Les maisons comprennent deux logements, grange, écurie et dépendances. S'adresser pour visiter les immeubles à **Edouard Guyaz**, vigneron, à la Favarge, et pour les conditions au notaire **J.-F. Thorens**, à Saint-Blaise.

VIGNE A VENDRE

A vendre, à 15 minutes de la ville, une vigne fermée, dans un parfait état de culture. Contenance : 2228 mètres (6 ⅓ ouvriers) ; ⅔ rouge, ⅓ blanc. Issue sur une grande route. S'adresser au bureau d'avis. 777

Propriété à Neuchâtel

A vendre, une petite propriété, à l'angle de la rue de l'Orangerie et de la grande Promenade, comprenant une maison de 10 chambres et dépendances, jardin, terrasse, d'une superficie totale de 378 mètres carrés ; le tout en très bon état d'entretien. S'adresser à l'Etude Wavre, Palais Rougemont.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Lundi 26 septembre 1892, la Commune de Cortaillod vendra, par voie d'enchères publiques, dans le bas de sa forêt :

46 tas de perches,
2570 fagots (élagage),
3375 fagots (branches de sapin),
262 verges haricots.

Rendez-vous à 8 heures du matin, à l'entrée de la forêt.

Cortaillod, le 19 septembre 1892.
Conseil communal.

VENTE DE BÉTAIL

Lundi 26 septembre 1892, dès les 10 heures du matin, sur la place de la foire, à Nods, Messieurs Edouard Juan et Alexandre Barfouss, aux Combes de Nods, vendront aux enchères publiques et volontaires :

10 vaches, 10 génisses portantes, 2 bœufs de trois ans, 2 de deux ans et 2 de quinze mois.

Terme : au 1er mars 1893 pour les paiements.

Neuveville, le 16 septembre 1892.
Par commission,
Oscar WYSS.

On vendra par voie d'enchères publiques, **jeudi 22 septembre 1892, dès 9 h. du matin,** Place Purry :

11 montres argent pour hommes.
2 » » » dames.
1 » or » homme.
2 » » » dames.
2 chaînes de montre en argent.
1 » » or.
5 bagues or, des effets d'habillement, chaussures, couvertures et tapis, **et un potager n° 20 avec accessoires et bouilloire, et un régulateur neuf.**

Neuchâtel, le 15 septembre 1892.
Greffe de paix.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES

Office des poursuites de St-Blaise

On vendra à Saint-Blaise, par voie d'enchères publiques, **lundi 26 septembre 1892,** dès les 9 heures du matin, **sous l'hôtel du Cheval blanc,** les meubles et objets suivants :

Une table ronde bois dur, un bureau-pupitre avec trois tiroirs, un canapé usagé, un petit régulateur, un miroir, un petit char à quatre roues, une arche pour le blé, deux paniers à volaille, une selle et un chien de garde.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux dispositions des articles 126, 127 et 129 de la loi fédérale sur la poursuite, dont il sera donné connaissance.

Saint-Blaise, le 20 septembre 1892.
L'office des poursuites.

ANNONCES DE VENTE

CHARS *Le citoyen Charles Matthey, maréchal, à Peseux,* offre à vendre, dès maintenant, une douzaine chars à bras montés avec ponts, de différentes grandeurs, ainsi que deux chars à pont de forte dimension et une voiture de côté peu usagée ; le tout en très bon état et à des prix avantageux.

JULES PANIER
recommande aux ménagères le **Concentré**
MAGGI
En flacons depuis 90 centimes.

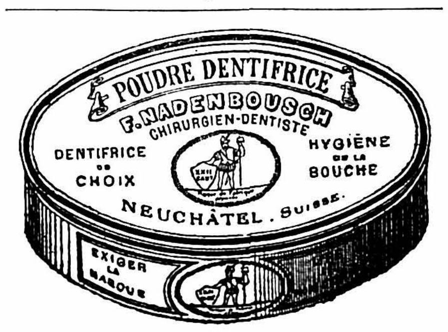

CETTE POUDRE
ALCALINE et ANTISEPTIQUE
blanchit les dents sans altérer l'émail.

Elle est indispensable pour bien nettoyer les dents artificielles.

Petit tour en fer, à vendre, à Corcelles n° 41.

VINS de BARLETTA

1er choix 1891. En vente par pipes et fûts, chez **M. Aug. Duvoisin**, Buffet, gare de **Corcelles.**

Bon CHIEN courant

âgé de trois ans, bien dressé, véritable race, est à vendre. S'adresser pour renseignements à M. Gustave Clottu, à Cressier.

CHOUCROUTE de Strasbourg
1re qualité
Au magasin F. GAUDARD
40, Faubourg de l'Hôpital, 40

CHAQUE MÉNAGÈRE
dont les mains auront souffert des travaux domestiques, se servira du

Savon de sable et d'amandes
de BERGMANN & Ce, à Dresde et Zurich,

qui rend la peau douce et blanche et est également un bon remède contre les *dartres, boutons, etc.*

En paquets de trois morceaux à 75 cts. à la **pharmacie F. Jordan.**

On offre à vendre de gré à gré

un mobilier de salon, une table ronde, un canapé, un bureau, un buffet, une glace, quatre tableaux, une grande cage pour oiseaux, un petit char, deux tables et six chaises de jardin en fer, 200 vieilles bouteilles et différents objets de ménage. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis. 779

CURE DE RAISINS

Raisins italiens . . Fr. 3 50
Raisins tessinois. . » 2 70
Pêches, les 5 kilos . » 2 50

A. RIEDEL, *export.,* **Lugano.**

Poules vieilles, bien grasses, depuis 1 fr. 35, chez Sailer-Ries, à Fahys 21 *bis* seulement.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

TÉLÉPHONE

PATISSERIE
FRITZ WENGER-SEILER
22, Avenue du Crêt, 22

Dès aujourd'hui :
PATÉS FROIDS TRUFFÉS
à 1 fr. 60 la livre par pâté
et 1 fr. 80 la livre au détail.

DÉPOT DES PATÉS FROIDS
pour la ville
Boucherie GRIN.

TÉLÉPHONE

Raisins de table du Tessin, rouges
— BEAU CHOIX —
Caissettes de 5 kilos, à Fr. 2»50
» 10 » » 4»50
Raisins blancs, du Piémont
Caissettes de 5 kilos, à Fr. 3»50
— *Franco contre remboursement* —
BERNASCONI Frères, LUGANO.
(1944 Lg.)

EAU DE CERISES
à fr. 2»50 la bouteille
Au Magasin de Comestibles
P.-L. SOTTAZ
5, RUE DE L'HOPITAL, 5

A LA VILLE DE NEUCHATEL
24, Rue du Temple-Neuf, 24

LITERIE et TROUSSEAUX complets

Coutil Ia suisse, 150 cm., demi-fil, depuis **1** Fr. **25**.
Crin végétal à 12 ½ cts. ; Tampico, à **75** cts. le demi-kilo.
Crins animal depuis **95** centimes jusqu'à 2 Fr. 75.
Laine pour matelas, à **95** centimes le demi-kilo.
Plumes et Duvets, dégraissés à la vapeur, dep. **75** c.
Duvet, belle qual, à **1** Fr. **95**, jusqu'aux plus fines qual.
Toiles de fil. — Nappages. — Serviettes. — Linges.

Pour faire de la place aux nombreux Articles d'hiver
Mise EN LIQUIDATION avec grand rabais :
Un lot de Cotonne, double largeur, à **38** et **75** cts.
Un lot de Coupons pour robes, Draps, Indiennes, etc.

Se recommandent,
A. GYGER & KELLER.

Toujours belle Maculature à 35 centimes le kilo, au bureau de cette feuille.

MANUFACTURE ET COMMERCE
DE
PIANOS
HARMONIUMS et autres instruments de musique
choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.
HUGO.-E. JACOBI
facteur de pianos
RUE POURTALÈS 9
(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)
NEUCHATEL
DÉPÔT à la CHAUX-DE-FONDS:
11, Rue du Parc, 11
VENTE - ÉCHANGE - LOCATION
Réparations et accords de pianos et harmoniums.
Recommandé par les principaux professeurs de musique.
Pianos d'occasion à prix avantageux
Seul dépositaire des fabriques J. Bluthner, Kaps, Görs et Kallmann, etc.

MAGASIN
SOUS L'HOTEL DU RAISIN
POUR CAUSE DE DÉPART
LIQUIDATION DÉFINITIVE
Confections, Etoffes pour Robes, Bonneterie, Chaussures, etc.
MAGASIN A REMETTRE
SOUS L'HOTEL DU RAISIN
Rue du Temple-Neuf

LAITERIE DES FAHYS
NEUCHATEL

Lait stérilisé (Pasteurisé)
Par une machine à vapeur et des appareils de nouvelle invention, le lait est stérilisé pendant 30 minutes à une température de 80 à 100 degrés. Il est ainsi purifié de tout corps nuisible à la santé (microbes provenant de vaches atteintes de tuberculose et autres maladies), tout en conservant ses qualités nutritives de fraîcheur et de goût.
Etant de *qualité régulière toute l'année,* il n'occasionne pas de dérangements lors du changement de fourrage, c'est pour cela surtout que MM. les médecins le recommandent **aux personnes qui suivent un régime lacté, aux nourrissons et aux enfants en bas âge.**
Il est livré à domicile chaque jour, dans des bouteilles cachetées, par quantité d'au moins demi-litre.
PRIX: 50 cts. le litre, et 40 cts. aux clients de la laiterie.
Prix réduit aux hôpitaux et indigents munis de la déclaration d'un médecin.
L'on peut s'inscrire au magasin, rue St-Maurice n° 15.
Ed. LEMP.

VITRAUX D'ÉGLISES
WEHRLI & MULLER
PEINTRES-VERRIERS
11, Seefeldstrasse — ZURICH
VITRAUX D'APPARTEMENTS
RESTAURATION DE VITRAUX

COMBUSTIBLES EN tous genres — CAMIONNAGE & EXPÉDITION — MATÉRIAUX DE Construction
J. LESEGRETAIN
19, Faubourg du Lac, 19
NEUCHATEL
— Téléphone —

Houilles diverses.	Chaux.
Anthracite.	Ciments.
Briquettes.	Gypse.
Charbon de foyard.	Lattes.
Carbon natron.	Liteaux.
Coke.	Sable.

— Téléphone —
CAVE ET MAGASIN D'ENTREPOT A LA GARE
GROS — DÉTAIL
Toutes ces marchandises sont livrées à domicile. — Les commandes peuvent être déposées chez:
M. F. Gaudard, négociant, Faubourg de l'Hôpital;
Mme veuve Chautems, rue du Château n° 6.

Gerolsteiner Sprudel
la meilleure eau de table
obtenu les plus hautes récompenses aux Expositions.
Recommandée spécialement par les médecins comme boisson bienfaisante dans les affections de l'estomac, de la vessie et des reins.
Prix: 45 et 35 centimes la bouteille.
Représentant pour Neuchâtel: F. JORDAN, pharmacien.
La Direction [de la source] minérale gazeuse de Gerolstein Eifel).
Saints-Marks

RAISINS DU VALAIS
primés à Lausanne en 1885 et à Neuchâtel en 1887, le caisson de 5 kilos brut, **franco 4 fr. 50,** chez **R. JULIER,** propriétaire, **à Sion.** (O. L 1405)

ETABLISSEMENT HORTICOLE DE G. ANTOINE
au Plan, sur Neuchâtel
— TÉLÉPHONE — **AUTOMNE 1892** — TÉLÉPHONE —
Les personnes désireuses d'avoir de **beaux arbres fruitiers** de toutes forces et de toutes formes, avec étiquetage garanti et **à des prix défiant toute concurrence,** sont priées de me passer leurs ordres dès maintenant **à fin septembre.** Les plantations effectuées par mes soins sont garanties.
APERÇU DE QUELQUES PRIX:

	De Fr.	à Fr.		De Fr.	à Fr.
Abricotiers haute tige	1 —	5 —	**Poiriers** haute tige	1 —	5 —
» mi-tige	0 80	2 50	» mi-tige	0 75	3 —
» espalier	0 75	6 —	» espalier	0 75	7 —
Cerisiers haute tige	0 90	5 —	**Pommiers** haute tige	1 10	6 —
» mi-tige	0 75	3 —	» mi-tige	1 —	4 —
» espalier	0 75	5 —	» espalier	0 50	8 —
Cognassiers haute tige	1 —	4 —	**Pruniers** haute tige	1 —	5 —
» mi-tige	0 75	3 —	» mi-tige	0 80	4 —
Pêchers espalier	0 80	6 —	» espalier	0 75	5 —

Groseillers à grappe ou **Raisinets,** la pièce, de 40 cent. à 1 fr.; le cent de 20 à 45 francs.
Groseillers à grappe, greffés sur tige de 1 mètre de haut, de 2 à 8 francs.
Pour commande importante, *prix par correspondance.*
Toutes les nouveautés sont disponibles.
— Plantation et Taille de vergers. —

D. CLAIRE
Rue de l'Hôpital
NEUCHATEL
CHEMISES
sur mesure et confectionnées.
Grand assortiment de
CRAVATES
en tous genres.
GANTERIE SPÉCIALE
POUR MESSIEURS.
GUÊTRES
Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, **Bas** et **Chaussettes** en soie, laine et coton.
Toile pour chemises système KNEIPP.
Réparations et blanchissage à neuf.
Raisins de Sion
Caisse de 5 kilos franco, contre remboursement de fr. **4»50.** (H. 201 S.)
J. CROPT, *propriétaire,* **SION.**

CAVE POPULAIRE
J.-H. SCHLUP
Industrie n° 20, Neuchâtel
GROS & DÉTAIL
VENTE A L'EMPORTÉ:
Excellents vins de table
BLANCS et ROUGES
depuis **45** à **60** cent. le litre.
Vin blanc 1891, en bouteilles, sur lies, à **75** c. la bouteille, verre perdu.
Mâcon — Beaujolais — Bourgogne — Bordeaux — Malaga — Madère — Marsala — Xerès — Fine Champagne — Cognac — Rhum — Kirsch — Vermouth suisse — Vermouth de Turin — Bitter, etc., etc.
Entrée libre aux amateurs.
Échantillons à disposition.
Assortiments par paniers livrés franco domicile.

MIEL EXTRAIT
provenant des ruchers de M. J. CARBONNIER, **à Wavre et Chaumont.**
Dépôt: Bazar de Jérusalem.

COMMERCE DE FROMAGES
FRITZ WEBER
rue des Poteaux 5 et Temple-Neuf 22
Reçu un grand choix d'excellents fromages pour les vendanges, pièces de 40 à 50 livres, à fr. 0»60 et fr. 0»65 la livre.

PRESSOIR EN FER
de 40 à 50 gerles, avec socle et chevalet chêne; plus une grande cuve à vendange d'une contenance de 30 gerles, très solide.
S'adresser au bureau d'avis. 770

MOBILIER DE MAGASIN
complet, à vendre au prix le plus réduit possible; suivant désir, on vendrait séparément. S'adresser au bureau du journal. 678

Calandre pour le linge, en parfait état, à vendre. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 64.

Calorifère DECKER en bon état, à vendre d'occasion. S'adresser au bureau d'avis. 751

A vendre: un canapé, 6 chaises rembourrées et un matelas à deux places, le tout en bon crin. S'adresser Parcs n° 3, 2me étage.

OCCASION Pour cause de départ imprévu, à remettre de suite ou dès le 15 octobre, un bon petit magasin situé au centre des affaires. Peu de reprise. S'adresser au bureau de la feuille. 771

CHÈVRES A vendre trois belles et bonnes chèvres. S'adresser à Alphonse Martin, à Montmollin (Val-de Ruz).

15 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE PENSATIVO

PAR

LUCIEN BIART

VI

Etablie au Mexique dès l'année 1571, l'inquisition, qui eut d'abord à sévir contre les Indiens rebelles au joug des conquérants, puis contre les juifs portugais qui suivaient alors en grand nombre les armées espagnoles, ne trouvait plus, depuis un siècle environ, que de rares occasions d'exercer ses rigueurs. Dans un pays soumis et fanatisé, dont les habitants eussent eux-mêmes fait prompte justice de l'imprudent assez osé pour toucher à leur croyance, le rôle du grand inquisiteur avait singulièrement perdu de son importance, bien que son pouvoir fût encore illimité. En somme, les autodafés, qui n'ont rendu que trop célèbre le soupçonneux tribunal, étaient à peu près inconnus de la génération qui peuplait le Mexique en 1810. N'ayant plus à s'occuper de la foi, le saint office, ainsi qu'on le nommait communément, bornait ses soins à veiller sur la moralité publique, et, depuis la Révolution française, toute sa vigilance se dépensait à empêcher qu'aucun livre philosophique pénétrât dans les possessions espagnoles. Le grand inquisiteur avait donc la haute main dans la police intérieure du royaume de la Nouvelle-Espagne; mais, si l'on pouvait l'accuser d'obscurantisme, on ne pouvait, il faut le dire à son honneur, lui reprocher d'autres cruautés que celles du passé.

La prise d'armes de don Luis, bientôt suivie de celle du curé Hidalgo, que les Mexicains considèrent comme le véritable promoteur de la révolte qui devait leur valoir l'indépendance, rendit soudain au terrible tribunal religieux son ancienne importance dans l'Etat. Pour lui, attaquer le roi d'Espagne, c'était attaquer l'Eglise et Dieu. Aussi, dès la première nouvelle des événements de Guanajuato, le grand inquisiteur et ses familiers vinrent-ils siéger chaque jour dans le palais du vice-roi Vénégas, dont le caractère cruel allait se révéler. Leur première mesure fut de lancer une excommunication majeure — peine effrayante pour des catholiques animés d'une foi aveugle — contre tous ceux qui, matériellement ou moralement, pactiseraient avec les insurgés.

Marchant côte à côte avec le moine qui le conduisait au palais, Cayétano réfléchissait à loisir, car son compagnon avait trop à faire pour causer avec lui. A l'approche du saint homme, chacun se précipitait à bas des trottoirs, afin de lui faire place, et s'inclinait ou s'agenouillait pour implorer au passage sa bénédiction. De temps à autre, un métis ou un créole l'arrêtait pour baiser sa main ou le bas de sa robe, afin de gagner ainsi des indulgences. Le vice-roi lui-même, dans ses promenades à travers la ville, recueillait certainement moins d'hommages respectueux que ce simple moine en robe de bure, que l'on savait puissant dans les conseils de l'Etat.

La colère du jeune ingénieur se calmait peu à peu, et, tout à la réalité présente, il ne songeait pas sans appréhension à l'interrogatoire qu'il allait subir. Il ne voulait ni révéler les projets de don Luis ni agir de façon à compromettre sa propre liberté. Comme il raisonnait avec sang-froid, il put préparer ses réponses. Par bonheur, il n'était qu'accidentellement en cause, car personne, son père et don Rodriguez exceptés, ne connaissaient ses pensées intimes. Aussi fut-ce sans terreur qu'il franchit les portes du palais, pour être aussitôt introduit près du vice-roi.

Le capitaine Victoria, bouleversé par les paroles de son fils, était plus inquiet que lui. A peine l'eut il vu disparaître que, se rapprochant du colonel, il le supplia de courir au palais, ne fût-ce que pour recueillir des nouvelles et les lui transmettre. L'officier tenta de rassurer son vieil ami, n'y réussit guère et céda à son désir. Mais c'était chose si redoutable aux yeux du brave vétéran, que d'avoir à comparaître devant le saint office, qu'il ne pouvait tenir en place. Il fit amener sa chaise à porteurs et se rendit lui-même chez le vice-roi, ayant à peine échangé quelques mots avec dona Maria, à laquelle il voulait épargner ses anxiétés.

Plus d'une heure s'était écoulée depuis le départ de Cayétano. Dona Maria et sa nièce, assises près d'une des fenêtres grillées du grand salon, fenêtres qui donnaient sur la rue, se levaient à tour de rôle pour regarder au dehors, avec l'espoir de voir enfin apparaître ceux qu'elles attendaient. Les yeux rougis, abattues, les deux femmes ne causaient guère que pour se communiquer leurs appréhensions.

— Rien encore? demanda dona Maria à sa nièce qui venait de se pencher sur l'étroit balcon.

— Rien, répondit la jeune fille.

— On nous cache quelque malheur, s'écria la pauvre mère qui se tordit les mains; j'en ai le pressentiment. Tu ne l'as pas vu non plus, toi, ce moine qui venait de la part du vice-roi?

— Non, répondit Laura; n'étais-je pas dans ma chambre, avec vous, encore désespérée des aveux inattendus de Cayétano?

— C'est vrai: je deviens folle. Cayétano parti, ton oncle a dépêché don Rodriguez au palais; puis il s'y est rendu lui-même. Or, ton oncle, tu le sais, ne s'inquiète pas de peu. Ce moine, cet inquisiteur, que pouvait-il vouloir à mon fils?

— Vous n'ignorez pas, chère tante, que Son Excellence choisit souvent ses messagers parmi les membres du saint office.

— Oui, ses messagers de malheur. Encore une fois, ton oncle était plus troublé qu'il ne voulait le paraître; je le connais trop pour m'y être trompée. Ce n'est pas la curiosité, ainsi qu'il me l'a dit, qui l'a décidé à sortir. Cayétano, d'après lui, s'est exprimé comme le ferait un rebelle. Aveuglé par la jalousie, saura-t-il mesurer ses paroles devant ceux qui l'interrogent en ce moment? Comme il t'aime, Laura! Tantôt il souhaitait mourir. Lui, si calme, si doux, je ne le reconnaissais plus. Et ce matin, s'écria la pauvre mère qui fondit en larmes, je trouvais les heures lentes,

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Brillantine-Quinine médicinale

chimiquement analysée et éprouvée par les médecins. Remède excellent contre la teigne, la chute des cheveux et les empêcher de grisonner, ainsi que contre les pellicules et les maux de tête nerveux.

Seul dépôt chez **Remy-Kaser,** coiffeur, rue Saint Honoré, à Neuchâtel.

A vendre de gré à gré un mobilier de salon se composant de : un canapé, deux fauteuils, six chaises velours grenat, un piano avec chaise et casier, une table et une console noyer poli, une grande glace, étagères, quatre galeries de rideaux. En outre, un buffet de service, quelques tableaux. Petites consoles, lampes à suspension et autres, quelques articles de batterie de cuisine et une échelle en fer. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5, jusqu'au 24 courant.

Avis au Public

Grande liquidation, 20 % de remise, dès aujourd'hui, au magasin de **Robert PETER, à Corcelles ;** magasin comprenant : *épicerie, clouterie, serrures, brosserie, outils aratoires, etc.*

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter 20 mesures de noix fraîches. S'adr. avec prix à James Cortaillod, à Auvernier.

APPARTEMENTS A LOUER

Pour Noël, logements de 1 et 2 chambres, cuisines et dépendances. S'adresser chez G. Schmid, Moulins 11.

CHAMBRES A LOUER

Chambre et pension, rue Pourtalès 7, au second.

A louer de suite, pour un monsieur, chambre meublée, indépendante, chauffable. S'adresser rue J.-J. Lallemand 9, 3me étage.

Belle chambre au soleil, pour un monsieur rangé. Serre 1, entrée Léopold Robert.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer un petit local pour dépôt de denrées coloniales. S'adresser rue Pourtalès 11, 2me étage.

707 On cherche, pour la Saint-Jean prochaine, un grand logement de 6, 7 ou 8 pièces, avec jardin, pour le prix de 1000 à 1200 francs. S'adresser au bureau du journal.

On demande à louer, pour le 1er mars 1893, une maison avec jardin, verger et si possible rural, aux environs de Saint-Blaise, Marin, Hauterive ou La Coudre. Adresser les offres avec prix, aux initiales M. M. 555, au bureau du journal.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour Noël, le hangar des pompes du Vauseyon. S'adresser au notaire Philippe Dubied, Môle n° 1.

(L'INDISPENSABLE)
BUREAU D'AFFAIRES

Fondé en 1878

DE

J.- ALBERT DUCOMMUN

NEUCHATEL

Demande pour St-Jean 1893, en ville, un beau et grand logement de 6 à 7 pièces et dépendances, situé à un 1er et 2me étage, avec balcon et au soleil levant.

Offre à louer pour le 15 octobre prochain, un logement en dessus de la ville, composé de 2 chambres, cuisine, bûcher, situé au 1er étage et au soleil levant.

Offre à louer une chambre non meublée, pour le 15 octobre prochain ; elle est située au 1er étage et au soleil levant.

OFFRES DE SERVICES

Une fille de 24 ans cherche une place de femme de chambre ; elle accepterait aussi de faire tout le service dans un petit ménage. S'adresser au *Secours*, rue du Coq d'Inde 5.

Une jeune fille intelligente, de la Suisse allemande, cherche à se placer le plus tôt possible dans une petite famille, où elle ait l'occasion de se perfectionner, spécialement dans la cuisine. Certificats à disposition. S'adresser pour renseignements à l'hôtel du Port, Neuchâtel.

776 Une personne d'un certain âge désire se placer comme cuisinière ou pour diriger un petit ménage. Le bureau de cette feuille indiquera.

Une jeune fille de 16 ans cherche place dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — A la même adresse, une fille de 30 ans cherche place comme cuisinière ou pour tout faire dans un ménage soigné. S'adresser Sablons 7, 2me étage.

744 Un homme de 26 ans cherche à se placer dans le canton de Neuchâtel comme domestique ou autre emploi, chez un instituteur, dans un commerce ou bonne maison particulière, afin d'apprendre le français. Certificats de maisons de premier ordre. Suivant les circonstances et le genre d'occupation, il paierait une indemnité de logis et pension. Le bureau de cette Feuille indiquera.

Deux jeunes filles cherchent à se placer pour aider au ménage ou auprès des enfants. S'adr. rue Pourtalès 3, 2me étage.

Une jeune Vaudoise, bien recommandée, cherche une place de cuisinière ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser Sablons 12.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

769 On demande, dans quinze jours ou un mois, une jeune fille allemande, gentille, propre et active, sachant bien faire la cuisine. S'adresser au bureau de la feuille.

On cherche plusieurs bonnes filles de ménage, deux cuisinières et une femme de chambre, pour tout de suite, chez Mme Wittwer, Passage Max. Meuron 2, 1er étage.

Une bonne domestique, sachant faire la cuisine, trouverait place chez M. Léon Mermod, fabricant, Ste Croix (Vaud).

Dans une honorable famille de Hanovre, on recevrait, au pair, une jeune fille de la Suisse française, âgée de 15 à 20 ans. S'adresser à Adolphe Rychner, entrepreneur, Neuchâtel.

On demande, pour le 1er octobre, une bonne cuisinière d'un certain âge, bien recommandée. Bons gages. S'adresser Promenade Noire 5, rez-de-chaussée.

764 On demande, aux environs de Neuchâtel, une honnête fille, propre et active, pour faire les travaux d'un petit ménage. Bonnes recommandations sont exigées S'adr. au bureau d'avis.

On demande une jeune fille de 16 à 17 ans comme aide de ménage. S'adr. au magasin d'épicerie rue des Moulins 19.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune Allemand cherche une place de volontaire dans une maison de commerce, avec occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresse: Joseph Heckle, rue Coulon 2, Neuchâtel.

On demande une gouvernante française, parlant italien, pour enseigner la langue française à trois enfants à Alexandrie (Egypte). S'adresser au Bureau des Amies de la jeune fille, Faubourg de l'Hôpital 34.

763 **Un jeune étudiant,** porteur du certificat de maturité littéraire et poursuivant ses études à l'Académie, cherche une place dans une famille pour y donner des leçons en échange de sa pension. S'adresser au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

On demande une apprentie tailleuse. Faubourg de l'Hôpital 39.

UN JEUNE HOMME

pourrait entrer de suite en qualité d'apprenti au bureau de construction du nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes à Neuchâtel, Place des Halles 9.
(H. 1048 N.)

Une jeune fille, forte et robuste, désirant apprendre l'état de blanchisseuse, trouverait une place pour tout de suite, chez Mme veuve Widmann, à Peseux.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu samedi soir, de la rue de l'Hôpital aux Bercles, un bracelet en or. Le rapporter, contre récompense, au Petit Paris, rue de l'Hôpital.

Perdu, de l'Evole à Boudry, par le Régional de 2 heures, une écharpe de dentelle noire. Prière de la rapporter, contre récompense, café du Nord, rue du Seyon, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

PRÊTS D'ARGENT

sur simple signature. S'adresser **case postale n° 19, à NEUCHATEL.**

Joindre un timbre pour la réponse.

ZITHARISTE

Mlle BLOCH, rue des Moulins n° 25.

Le Dr BOVET, d'Areuse, suspend ses occupations jusqu'à nouvel avis.

FIFRES

On demande à louer de suite et pour un mois cinq fifres à six clés. S'adresser à Maurice Tripet.

LEÇONS

de dentelle aux fuseaux. Pour renseignements, s'adresser tous les matins de 10 à 11 heures, chez Mlle Fehrlin, rue du Musée n° 2.

AU BON MARCHÉ
B. HAUSER-LANG

Le magasin sera fermé jeudi et vendredi 22 et 23 courant, pour cause de fêtes religieuses.

AVIS

La fabrique Cosandier frères & Ce, à Neuchâtel, ayant voulu imposer une baisse très forte à ses ouvriers remonteurs, est mise à **l'interdit** par le syndicat des repasseurs, démonteurs et remonteurs.

Par conséquent, il est interdit à tout ouvrier syndiqué de travailler pour cette maison.

LE COMITÉ.

Achat et vente de valeurs à lots

Obligations des Communes fribourgeoises à intérêt 3 % différé. Tirage : 30 septembre. Gros lot : fr. 7000. Remboursables au minimum à fr. 59.

Nous sommes vendeurs à francs 49.
COURT & Ce, changeurs, Neuchâtel.

L'ÉTUDE DE
CHARLES MECKENSTOCK

Dr EN DROIT ET AVOCAT

EST TRANSFÉRÉE

Faubourg de l'Hôpital 18, premier étage.

MARCHAND - TAILLEUR

Ensuite de la dissolution à l'amiable de l'association Gendre & Fils, le soussigné avise ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il s'est établi pour son compte.

Se recommande,

Arthur GENDRE,
marchand-tailleur,
7, Rue de la Treille, 7
maison du Café du Jura.

M. A. BUCHHOLZ

professeur de piano et de chant

reçoit de nouveaux élèves pour son école de musique ainsi que pour des leçons particulières. Rue Lallemand 9.

COURS DE PEINTURE

Mme CLAUDON

recommencera ses **leçons de peinture et de dessin** à partir du 1er octobre. — Atelier : Faubourg du Lac 1. — S'adr. au Ried, sur Bienne.

CERCLE LIBÉRAL
NEUCHATEL

Il est rappelé à MM. les sociétaires que, jusqu'au 15 octobre, la cotisation de l'année courante peut se payer au tenancier ; passé ce terme, elle sera prise en remboursement par la poste.

Le Comité.

SALON DE COIFFEUR

J'ai l'honneur d'informer mes amis et connaissances et le public en général, que j'ai ouvert un salon de coiffure à l'Avenue du Crêt. Par un travail soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Le magasin sera fermé tous les dimanches dès 10 heures.

Se recommande, **A. WINKER.**

1 Le 25 septembre prochain, de 4 à 9 heures du soir, à l'Hôtel du Port, à *Neuchâtel,* le soussigné offrira en *échange* un vaste choix de timbres rares. — **Je prie tous les collectionneurs de bien vouloir me rendre visite et de me faire voir leur collection.**

J. JAQUIER, collectionneur,
(O. 1393 L.) **à Morges.**

Une dame écossaise de bonne famille donnerait des leçons d'anglais (littérature, histoire, etc.,) de dessin et de musique, pour un modique salaire. S'adr. à J. M., poste restante, Chaumont.

Mme ZIMMERMANN
à BROUGG (Argovie)

reçoit toujours des jeunes filles en pension. Vie de famille, surveillance active et soins affectueux sont assurés. Envoi de prospectus sur demande.

Pour les informations, s'adresser à M. **Albin PERRET,** aux **Brenets** (Neuchâtel), et à M. le **Dr FREY,** avocat à **Brougg.**

Cinq jeunes gens de la Suisse allemande désirent prendre, jusqu'au printemps de l'année prochaine, quatre heures de leçons d'italien par semaine. Adresser les offres avec prix à M. Paul Favre, instituteur, à Valangin.

ÉCHANGE **Une bonne famille habitant Berne** désire placer une jeune fille de 16 ans dans une honorable famille à Neuchâtel, en échange d'une autre jeune fille ou d'un garçon. Le bureau de la Feuille indiquera. 765

UNION COMMERCIALE
NEUCHATEL

Les cours de langues française, allemande, anglaise et italienne ; les cours de comptabilité, de droit commercial, de sténographie et de gymnastique, allant recommencer bientôt, les jeunes gens désireux de les suivre sont invités à s'adresser pour tous renseignements au président de la Société, M. Georges Sandoz, Industrie 1, par écrit ou verbalement, à son domicile, le soir, de 6 h. à 7 ½ h.

Les cours sont entièrement gratuits pour les membres de la Société.

SOCIÉTÉ SUISSE
DES
COMMERÇANTS
Section de Neuchâtel

Les cours annuels de comptabilité, sciences commerciales, calligraphie, sténographie, ainsi que ceux de langue française, allemande, anglaise, italienne et espagnole recommenceront prochainement.

Les jeunes gens étrangers à la Société, qui désireraient suivre ces cours, sont priés d'adresser leur demande à M. Georges Petitpierre, président de la Société, Dépôt des Poudres fédérales, Seyon n° 7.

Local : *Faubourg du Lac n° 8.*

Bibliothèque, journaux, revues, publications illustrées en français, anglais et allemand.

MILDIOU

La Commission de la Société pour le traitement des vignes contre le mildiou a fixé le prix, par ouvrier de vigne pour les deux traitements, à **1 Fr. 10,** payable d'ici à fin octobre, au bureau de M. C.-A. Périllard, rue du Coq d'Inde 2.

Neuchâtel, le 19 septembre 1892.

La Commission.

Buxkin, Milaine-sur-fil, Futaines, etc., de 2 Fr. 10 à 8 Fr. 50 par mètre — franco à domicile en tout métrage, par le dépôt de fabrique F. JELMOLI, à Zurich. — Echantillons par retour.

NOUVELLES MARITIMES

Le vapeur postal français, *La Bretagne*, parti le 10 septembre de Cherbourg, est heureusement arrivé à New-York le 18 septembre. — Traversée : 7 jours, 22 h.

Représentants de la maison Zwilchenbart, à Bâle : Emile HALLER, fils, gare, Neuchâtel ; Jean AMBUHL, *cafetier*, **rue de l'Hôtel-de-Ville, à la Chaux-de-Fonds.**

NOUVELLES POLITIQUES

France

Devant l'attitude des conservateurs qui, les uns après les autres, se rallient à la République, les radicaux semblent être à la veille de disparaître comme tels. De quel côté alors inclineront-ils ?

Un des leurs, dont le nom est à la fois une tradition et une force, M. Camille Pelletan, estime que les partis politiques actuels ne sont plus une menace pour aucune liberté. Il entend dès lors se placer sur le terrain économique seul et ses sympathies le portent vers les socialistes. D'autre part, M. Goblet, tout en reconnaisant l'importance des questions sociales, engage les radicaux à laisser leur opposition habituelle et à renforcer la majorité en se prononçant franchement contre les socialistes révolutionnaires. Il est probable que le gros des radicaux suivra M. Pelletan, si l'on en croit certaines indications.

Allemagne

La *Gazette de Voss*, commentant le discours prononcé par M. Carnot, à Poitiers, dit que c'est l'évènement le plus important de ces derniers temps ; c'est un message de paix. Le *Tageblatt* félicite M. Carnot de son discours pacifique. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* constate que M. Carnot a saisi l'occasion d'expliquer en détail, avec une grande franchise, la politique gouvernementale.

— Malgré la pression exercée par le gouvernement prussien, le projet d'unification de la législation militaire pénale se heurte à des difficultés qui pourraient bien être le prélude d'un échec définitif. La Bavière se refuse absolument à échanger sa procédure, conforme aux idées de progrès, contre la procédure prussienne, datant de Frédéric-le-Grand. Les négociations sont rompues, la Bavière refusant d'admettre une instance suprême pour l'empire, qui rendrait les jugements des tribunaux militaires illusoires.

Angleterre

Un grand meeting de parnellistes a eu lieu dimanche à Limerick pour demander la libération des Irlandais emprisonnés pour crimes politiques. M. William Redmond déclare que les parnellistes n'accepteront aucune mesure de Home rule qui ne comprendrait pas la libération des prisonniers de l'Ulster.

tant j'avais hâte de le voir s'éveiller pour l'embrasser !

— Si je partage en partie vos appréhensions, dit la jeune fille qui entoura le cou de sa tante de ses bras et s'appuya sur sa poitrine, je m'effraye cependant moins que vous. Hier au soir, Cayétano nous a raconté que, lorsqu'il a franchi la porte de la ville, il a dû montrer son passeport à l'officier de garde, lequel a pris note de son nom. Quoi d'étrange à ce que le vice-roi, sachant que mon cousin a traversé le bois de la Cruz, veuille l'interroger ?

— Mais songe donc, si ton cousin cherche à excuser les rebelles, s'il plaide leur cause ainsi qu'il l'a plaidée hier devant nous !

— Cayétano, ma tante, est trop sage pour s'exprimer en face du vice-roi comme il a cru pouvoir le faire ici.

Dona Maria se rapprocha de la fenêtre et regarda longtemps au dehors.

— Rien, dit-elle avec accablement ; j'espère toujours que Rodriguez... et pourtant, s'ils se rencontraient ! Ton oncle ignore encore que Cayétano t'aime, et il a cru bien agir en envoyant le colonel au palais.

— Rassurez-vous, ma tante, don Rodriguez est calme, si mon cousin ne l'est pas. Mère, reprit la jeune fille après un silence, il faut reculer la date de mon mariage.

— Pour que tu souffres à ton tour, mon enfant ? Non, Cayétano a l'âme noble ; sa douleur s'apaisera peu à peu. Il écoutera la voix de la raison, mes conseils, et c'est dans l'affection qu'il a pour toi qu'il trouvera, j'en suis sûre, la force de se sacrifier à ton bonheur.

— Comment pourrais-je être heureuse, répondit la jeune fille, en vous sachant malheureux à cause de moi ?

— Prions la Vierge, dit dona Maria ; elle a connu toutes les douleurs, et sa main divine peut les soulager.

Ce fut avec humilité que les deux femmes allèrent s'agenouiller aux pieds d'une statuette de la Vierge, devant laquelle brûlait une lampe d'argent. Un trophée d'armes, reflété par une glace placée derrière la sainte image, entourait de glaives la mère du Christ. Tout à coup, un pas retentit sous le corridor ; dona Mara s'élança et se trouva en face du colonel.

— Mon fils ? cria-t-elle.

— Il sera ici dans un instant, se hâta de répondre l'officier.

— Libre ?

— Libre, senora.

L'angoisse qui crispait les beaux traits de dona Maria s'effaça peu à peu ; elle respira, soulagée.

— Que Dieu vous bénisse pour cette bonne nouvelle, don Rodriguez !

Et des larmes, de satisfaction cette fois, roulèrent sur les joues de la mère de l'ingénieur. *(A suivre.)*

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Il y avait lundi, dans les hôpitaux de Londres, 3353 malades de la fièvre scarlatine. On refuse les malades.

— On mande de Pittsbourg (Etats-Unis), que l'assassin du directeur des usines Carnegie a été condamné à 22 ans de prison.

— Dans une grande réunion tenue lundi à New-York, l'Association ouvrière a protesté contre le vote du Congrès exigeant la fermeture de l'Exposition de Chicago le dimanche.

— On a exagéré la gravité de l'accident de chemin de fer d'Allex, près Valence. Il n'y a pas eu vingt morts, mais un seulement. Les blessés sont au nombre de trente.

Le tamponnement est dû au fait que le mécanicien du train de ballast, croyant la voie libre, avait lancé son convoi à toute vitesse.

— Le coiffeur Denzler, le héros — décoré — de la catastrophe de Saint-Gervais, est revenu à Paris, où il se dispose à reprendre l'exercice de sa profession. Les associations syndicales de coiffeurs de la capitale ont décidé de donner en son honneur, dans les premiers jours du mois prochain, un grand concert suivi de bal.

— La ville de Tihkvine, en Russie (gouvernement de Novgorod) est bloquée par d'immenses troupeaux de loups qui poussent la hardiesse jusqu'à entrer dans la ville et à enlever le petit bétail et même des enfants. Aucun habitant de Tihkvine ne sort dans la rue qu'armé jusqu'aux dents. Le gouvernement a ordonné qu'un bataillon d'infanterie, une sotnia de cosaques et trois cents chasseurs fassent une chasse à ces fauves.

— Le congrès littéraire et artistique réuni à Milan a examiné la question de savoir si l'artiste, en vendant son œuvre, est présumé avoir cédé à l'acquéreur le droit de reproduction de cette œuvre. Le congrès a décidé que l'aliénation des œuvres d'art n'entraîne pas par elle-même le droit de reproduction pour l'acquéreur. Le congrès a émis le vœu que l'apposition d'une fausse signature au bas d'une œuvre d'art quelconque soit considérée comme un délit. Le congrès réclame par un vœu la protection des œuvres d'architecture comme pour toutes les autres œuvres artistiques.

— Une terrible catastrophe, dans le genre de celle qui s'est produite cet été à St-Gervais, vient de détruire presque toute la ville de Dshavat, dans le Caucase. Par suite des grandes chaleurs, les glaciers du Caucase ont fondu, provoquant ainsi une terrible inondation du fleuve Koura. A Dshavat, deux cents maisons ont été littéralement rasées et on compte, à l'heure actuelle, plus de cinquante morts.

Le choléra.

— Le *Moniteur de l'empire* publie un rapport de la commission du choléra nommée par le bureau sanitaire de l'empire, disant que, d'après les expériences faites jusqu'ici, le choléra n'a jamais été propagé par d'autres marchandises que celles dont l'importation est interdite actuellement, et que les expériences faites pendant le cours de l'épidémie actuelle à Hambourg confirment ces observations. Il résulte de là que l'interdiction d'importer toutes les marchandises, quelles qu'elles soient, d'une localité infectée du choléra, ne se justifie absolument pas. Le meilleur moyen de venir en aide à Hambourg est donc que le reste de l'Allemagne reprenne avec cette ville ses relations commerciales, afin d'empêcher de lui causer le plus grand tort par crainte de dangers chimériques.

— Par mesure de précaution les manœuvres militaires qui devaient avoir lieu en septembre en Serbie, seront supprimées.

— Au comité consultatif d'hygiène, à Paris, M. H. Monod a déclaré que le choléra disparaît à Téhéran et à Batoum et décroît à Hambourg. Au Havre, l'épidémie peut être considérée comme terminée. A Paris, la diminution est sensible. Dans d'autres villes de France, il s'est produit quelques cas isolés sans importance.

Voici, au reste, le bulletin de lundi : à Paris, 10 décès cholériques, dont 4 à domicile ; à St-Ouen, 7 cas, 4 décès ; à Anvers, la situation s'améliore, il ne reste plus que cinq personnes en traitement dans les hôpitaux; — à Rotterdam, 3 nouveaux cas, 1 décès; — à St-Pétersbourg, 32 cas, 12 décès.

NOUVELLES SUISSES

Mesures contre le choléra. — Le Conseil fédéral a adopté une ordonnance prescrivant des mesures spéciales contre le choléra et applicables aux soldats actuellement en service.

— Il a envoyé 1000 fr. aux malheureux cholériques de Hambourg et a mis 500 fr. à la disposition du consul suisse de cette ville pour les Suisses éprouvés.

Presse. — D'après un tableau dressé par le bureau fédéral de statistique, il paraît en Suisse 812 journaux, revues et publications diverses. Dans le nombre, 544 de ces journaux sont publiés en allemand, 237 en français, 23 en italien, 3 en romanche, 4 en anglais et 1 en volapük. En 1883, on ne comptait que 576 journaux en Suisse. L'augmentation est donc de 236.

Berne. — Une enquête ouverte dernièrement démontre que sur 4000 enfants fréquentant les écoles de la ville de Berne, 570 ne peuvent être surveillés par leurs parents en dehors des leçons. La Municipalité de Berne va proposer au Conseil communal de renoncer à l'idée émise d'instituer un asile communal pour les enfants abandonnés à eux-mêmes; en revanche la ville accordera un subside aux établissements de ce genre dus à l'initiative privée.

Zurich. — Après avoir entendu un rapport de la Municipalité sur les mesures prophylactiques contre le choléra et approuvé les dépenses de 33,764 fr. qui ont été faites jusqu'à présent, le Conseil communal de Zurich a alloué un nouveau crédit de 40,000 fr. pour faire faire certains travaux de nettoyage en dehors de la ville.

Saint-Gall. — La petite commune de L., dans le Toggenbourg, se préoccupe des lois fédérales comme un poisson d'une pomme. Il y a bien des mois déjà que la loi fédérale sur la poursuite pour dettes est entrée en vigueur, et pourtant, dans cette heureuse commune, c'est encore la vieille loi saint-galloise qui est appliquée. Le préposé aux poursuites de l'arrondissement a été interpellé à ce sujet par les autorités cantonales. Il a naïvement répondu qu'à son avis la loi saint-galloise était meilleure pour les paysans et qu'il lui paraissait inutile de forcer les gens de L. à se soumettre aux dispositions de la loi fédérale, créanciers et débiteurs se déclarant satisfaits de l'état actuel.

Grisons. — Un jeune Anglais, qui fait actuellement un séjour à Pontresina, a trouvé un moyen pratique d'échapper aux exigences parfois exagérées des maîtres d'hôtel. Depuis trois semaines il dort sous une tente qu'il a installée dans une prairie située près de l'hôtel de Steinbock, et il n'a pas abandonné son campement pendant les jours de neige et de froid du commencement de septembre. Il prétend dormir excellemment sur le hamac qui lui sert de couche, et pour endurcir encore plus son corps contre les changements de température, il prend chaque matin un bain dans les eaux glacées du torrent qui s'échappe du glacier de Morteratsch.

Tessin. — On mande de Bellinzone à l'agence Havas qu'une nouvelle violation de frontière a été commise à Chiasso par des douaniers italiens qui ont poursuivi, arrêté et garotté un négociant italien nommé Conti, parce qu'il était porteur de cigarettes. Conti a été transporté brutalement à la douane italienne. Cette nouvelle violation de frontière a produit une pénible impression.

Genève. — Claude Bernard, originaire d'Allègre (Haute-Loire), âgé de 23 ans, reconnu coupable d'avoir, dans la nuit du 31 mars au 1er avril, tué par jalousie Jean Lung, dit Fischer, agent théâtral et gérant de la brasserie Bavaria, et dame Veillet-Devaux, née Chieusse, Suzanne-Léonie, dite dame Dava, née le 11 avril 1850, à St-Carnal (Bouches-du-Rhône), artiste lyrique, directrice de la Bavaria, a été condamné à 20 ans de réclusion sous déduction de 5 mois 18 jours de prison préventive déjà subie.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Exposition de Colombier.

On nous écrit :

Samedi prochain, s'ouvrira à Colombier un concours cantonal agricole, où l'élevage du bétail et les produits des champs, de notre canton, seront, nous dit-on, largement représentés.

Invitée par le Comité central des Sociétés d'agriculture, la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble organisera aussi une exposition des produits de l'horticulture. Le vaste manège de la caserne de Colombier, mis à la disposition de son comité, pour y grouper les différentes collections de fleurs, fruits et produits maraîchers, est actuellement aménagé de manière à recevoir dès jeudi les produits annoncés par les exposants. Chacun d'eux trouvera facilement la place qui lui est réservée.

Nous croyons donc utile, pour la gouverne des amateurs d'horticulture, d'indiquer en quelques lignes les produits variés que le manège contiendra : Des collections de produits maraîchers et d'arbres fruitiers ; une collection générale de fruits, des collections de plantes de serre chaude, de plantes de marché, de géraniums zonale et lierre, de plantes à feuillage pour décoration, de confections (couronnes, bouquets, etc.). Il y aura encore le matériel d'outillage d'horticulture, la coutellerie et le treillage, une collection générale de fleurs coupées, un plan de jardins et de serres en exécution, et, comme imprévu, de la vannerie fine, des bégonias et des collections diverses.

D'après nos renseignements, le tout promet d'être bien beau et fera honneur aux exposants qui recevront en récompense de leurs travaux assidus et persévérants des primes de 1re, 2me et 3me classes, des mentions et, nous dit-on, des diplômes d'honneur; en sorte que nous engageons vivement toutes les personnes s'intéressant au développement et au progrès de l'horticulture dans nos différentes régions à faire un effort en visitant cette exposition, assurés d'avance qu'ils en conserveront un bon souvenir, tout en donnant un grand encouragement aux exposants.

La société horticole de Neuchâtel et du Vignoble, annonce qu'elle organisera pendant les deux jours d'ouverture de l'exposition, une *Tombola*, consistant en plantes diverses, fruits, outils, etc., dont tous les billets seront gagnants. Ceux-ci seront vendus séance tenante, au prix de 50 centimes le billet. Cette tombola aura lieu dans le manège de la caserne, samedi de 2 heures à 5 heures du soir, et dimanche de 2 à 4 heures du soir.

L'exposition sera ouverte au public le samedi de 9 heures du matin à 6 heures du soir et le dimanche de 11 heures du matin à 6 heures du soir.

(*Communiqué.*)

Jura-Neuchâtelois. — Voici le tableau du mouvement et des recettes pendant le mois d'août 1892 :

76,400 voyageurs . . .	fr.	66,300 —
180 tonnes de bagages	»	3,100 —
550 têtes d'animaux .	»	500 —
12,100 tonnes de marchandises . .	»	29,300 —
Total . .	fr.	99,200 —
Recettes du mois correspondant de 1891 . .	»	80,300 —
Différence . .	fr.	18,900 —
Recettes à partir du 1er janvier 1892	fr.	574,775 68
Recettes à partir du 1er janvier 1891	»	535,532 97
Différence . .	fr.	39,242 71

Cortaillod. — Lundi après midi, un pêcheur à la ligne, M. H.-E. D., a fait une belle capture. Il a pris dans la Reuse, au Bas-de-Sachet, au moyen d'un tout petit hameçon (n° 7) amorcé avec une crevette, une truite pesant plus de 10 livres, qui mesurait 81 centimètres de longueur et 46 centimètres de circonférence.

Chaux-de-Fonds. — L'inauguration des nouvelles orgues du Temple national, à la Chaux-de-Fonds, est fixée à dimanche. Il y aura ce jour-là deux concerts.

L'un, à 2 heures, offert aux souscripteurs. Les autorités locales, civiles et ecclésiastiques y seront invitées. Dès l'ouverture, le comité remettra officiellement les orgues au Conseil communal. Toutes les places étant prises par les souscripteurs et les invités, il ne sera pas vendu de cartes pour ce premier concert.

Le second aura lieu à 7 1/2 h. du soir

Chézard-St-Martin. — Nous apprenons que la fête de la levure de la fabrique, que nous avons annoncée, a eu lieu hier. Toute la population des trois villages était sur pied. Vers quatre heures, la musique de Dombresson arrivait devant la maison de Commune. Avant que se forme le cortège, où figurent les autorités locales, les invités, les entrepreneurs et les ouvriers, quelques demoiselles viennent et offrent à M. Meister, l'architecte, deux sapins joliment enguirlandés qui doivent orner le faîte de la toiture. Après une courte réponse de l'architecte, le cortège se met en marche, parcourt les trois villages et se rend sur l'emplacement de la fabrique. Une fois les sapins fixés au haut du bâtiment, M. Sauvin, pasteur adresse une allocution et demande dans une prière la bénédiction de Dieu sur la fabrique et l'entreprise industrielle dont elle doit être le berceau. Un chœur, un morceau de musique et le cortège se remet en marche jusqu'à la maison de commune où M. Sandoz, futur directeur de la fabrique, adresse un discours aux ouvriers. Puis collation offerte aux dames.

Le soir, à 7 1/2 heures, un banquet de cinquante couverts réunissait à l'hôtel, conseils général, communal et invités. Parmi ceux-ci, MM. Droz, président du tribunal, et Wille, avocat. Ce dernier a été le fondé de pouvoir de M. Sandoz dans les transactions qui ont eu lieu entre lui et la commune. Nombreux discours et chants.

On peut prévoir que cette fabrique contribuera au développement et à la prospérité de la commune dont la population, depuis deux ou trois ans, décroissait d'une façon inquiétante. L'autre jour déjà le Conseil général a accordé des concessions de terrains pour la construction de cinq nouvelles maisons.

Inauguration du Régional.

Boudry, le 17 septembre 1892.

(*De notre correspondant.*)

L'ouverture de la nouvelle voie ferrée qui relie notre contrée au chef-lieu du canton a été célébrée hier à Boudry par une petite fête très réussie quoique à peu près improvisée. Depuis deux jours notre population était prévenue que l'inauguration du Régional aurait lieu vendredi, mais elle osait à peine croire à l'exactitude de cette nouvelle, si souvent annoncée puis contredite. Quand on eut acquis la certitude que l'ouverture de la ligne était irrévocablement fixée, chacun se mit à l'œuvre, et il n'était que temps, pour témoigner de l'intérêt que tous prennent à un évènement qui marquera dans l'existence de nos localités.

Dès le matin du grand jour la ville avait pris véritablement un air de fête. Partout les drapeaux flamboyaient, parmi la verdure et les fleurs, sous un radieux soleil de septembre. Le coup d'œil était charmant, surtout au bas de la ville, aux abords de la station. A l'ombre des grands noyers du pré des Esserts on dressait des tables et une tribune pour la réception de l'après-*midi*, et à deux pas la première locomotive passait et repassait coquettement parée de guirlandes et de banderolles. Vers deux heures et demie le train officiel débarquait les invités, salué d'une joyeuse fanfare par la musique de Boudry. Le canon tonnait, et une foule nombreuse envahissait la place de fête.

Mais les heures se passent, le train emporte nos hôtes d'un instant et le soleil disparaît derrière la montagne. La partie officielle de la fête était terminée.

Les jeunes gens qui, aux sons de la Fanfare de Boudry, tournèrent sur l'herbette jusque bien avant dans la nuit, vous diront si le second acte de la fête fut aussi intéressant que le premier.

M. Marc Schlæppi monte à la tribune et, au nom des autorités communales de Boudry, souhaite la bienvenue aux hôtes qui nous ont honorés de leur présence. Rappelant les progrès que la science a accompli dans notre siècle et qui appellent la réalisation de progrès toujours nouveaux, il salue l'achèvement d'une œuvre qui contribuera au développement de nos localités. Il donne un souvenir ému à ceux des initiateurs de l'entreprise que la mort a enlevés avant l'heure présente, et porte son toast aux invités, représentants du Conseil d'Etat et des Communes, membres du Conseil d'administration et entrepreneurs de la ligne.

M. Robert Comtesse lui succède à la tribune et commence par remercier Boudry d'avoir célébré cette journée par une fête, si modeste qu'elle soit. Il est heureux de cette manifestation qui montre l'intérêt de la population pour une œuvre à laquelle le pays tout entier a largement contribué. Comme M. DuPasquier, il croît à l'avenir du Régional. Ce petit chemin de fer est un enfant qui vient de naître. Il est encore chétif, puisqu'une de ses extrémités n'est pas bien conformée, mais il ne tardera pas à être mis sur pied. Si, comme d'aucuns le prétendent, il ne parvient pas à gagner sa vie, ce qui est peu probable, il a d'excellents parrains, qui sauraient au besoin lui glisser quelques billets de banque dans la poche. Mais la chose ne sera pas nécessaire, attendu que ses parents, les populations qui lui ont donné le jour, ont un moyen bien simple pour lui faire faire son chemin dans le monde, c'est de faire avec lui ses premiers pas, de l'accompagner dans toutes ses courses. Il n'en faudra pas davantage pour que l'enfant marche un jour, et qu'il marche à ravir. M. Comtesse termine son discours, plein de traits humoristiques, en portant son toast aux initiateurs du Régional, à ces hommes qui ont doté notre pays d'un nouvel élément de prospérité.

M. Alphonse DuPasquier parle des travaux auxquels se sont livrés pendant quatre années les initiateurs du régional et ceux qui furent chargés de mener à bien cette entreprise. Il rappelle les obstacles de toute nature qu'elle a rencontrés et les vicissitudes qu'elle a traversées. Je voudrais pouvoir rendre ici le langage ému et émouvant de l'orateur, ce langage d'un homme qui a lutté pendant des années pour le triomphe d'une cause juste, qui lui a consacré toutes ses forces, et qui, même aux heures de découragement, n'a jamais douté du succès final, malgré tant d'obstacles, dont un seul eût suffi, à vues humaines, pour la faire échouer. C'est avec une pensée de reconnaissance envers la Providence qui a visiblement protégé cette entreprise, et envers les autorités cantonales et communales qui se sont imposé des *sacrifices pour son accomplissement*, que M. DuPasquier salue la première locomotive de notre ligne et boit à l'avenir du régional.

CHRONIQUE LOCALE

Le buste d'Arnold Guyot. — M. Iguel a déposé à l'Académie le buste en marbre du savant Neuchâtelois, après y avoir fait d'heureuses retouches d'après les indications de ceux qui avaient connu le géographe et en s'aidant de nouveaux documents. Les modifications portent surtout sur les sourcils, le nez et la bouche; l'expression générale est plus avenante et l'œuvre dans son ensemble plus fine.

La Société de Zofingue a voulu reconnaître le talent de l'artiste genevois en le nommant membre honoraire, lors de la dernière réunion à Zofingue.

Sociétés commerciales. — Les cours annuels de la Société suisse des Commerçants vont reprendre à partir du 3 octobre.

Il en est de même pour ceux de l'Union Commerciale, dont les cours sont gratuits.

L'importance de ces leçons sera sans doute saisie par tous les jeunes gens qui se destinent à la carrière commerciale.

(*Voir aux annonces*).

Fêtes israélites. — Les fêtes du Nouvel-An commencent pour les Israélites ce soir à 6 heures, pour se terminer après demain à la même heure.

Pavillon de musique. — Ce soir, dès 8 1/4 heures, concert donné par la *Musique militaire.*

Programme :

1. *Ernest-Maurice*, marche. Handlose.
2. *Le Volontaire*, ouverture. Muller.
3. *Sérénade*, pour bugle . . Schubert.
4. *Dans mon pays*, fantaisie sur les airs suisses . . Koch.
5. *L'Etoile*, polka pour piston solo . . . . . Marsal.
6. *Victoria*, valse . . . . Bilse.
7. *Kaiser Friedrich*, marche. Friedmann.

A propos de plusieurs lettres que nous avons dû transmettre à des domestiques pour demandes de places insérées dans notre journal, nous rappelons de nouveau que toute demande d'adresse ou toute lettre à réexpédier doit être accompagnée d'un timbre-poste de 10 cent.

Bourse de Genève, du 20 sept. 1892

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon.	113.75	3 1/2 fédéral . .	104.—
Id. priv.	—.—	3% id. ch. de f.	94.15
Central-Suisse	—.—	3% Gen. à lots	104.—
N-E Suis. anc.	570.—	S.-O. 1878, 4%	511.—
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	—.—
Union-S. anc.	—.—	N.-E. Suis. 4%	523.25
Banque fédér.	—.—	Lomb. anc. 3%	317.—
Union fin. gen.	527.50	Mérid. ital. 3%	297.75
Parts de Sétif.	—.—	Douan. ott. 5%	476.25
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	440.—

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	99.97 1/2	100.02 1/2
Londres . .	25.17 1/2	25.20
Allemagne	123.55	123.65

Argent fin au kilo

Londres .	139.20
Hambour	138.80
Francfort	—.—
Esc. Genève	2 1/2 %

Bourse de Paris, du 20 septem. 1892

(Cours de clôture)

3% Français .	99.92	Crédit foncier	1128.75
Ext. Esp. 4%	64.87	Comptoir nat.	512.50
Hongr. or 4%	96.—	Bq. de Paris .	672.50
Italien 5% . .	93.50	Créd. lyonnais	805.—
Portugais 3%	24.75	Mobilier fran.	140.—
Rus. Orien 5%	68.—	J. Mobil. esp.	—.—
Turc 4% . . .	22.22	Banq. ottom. .	600.62
Egy. unif. 4%	498.43	Chem. Autrich.	638.75
Actions		Ch. Lombards	225.—
Suez.	2726.25	Ch. Méridion.	—.—
Rio-Tinto . . .	374.37	Ch. Nord-Esp.	178.75
Bq. de France	4100.—	Ch. Saragosse	192.50

Imprimerie H. Wolfrath & Cie